



Forte de sa nature accueillante, Cantley est officiellement créée le 1er janvier 1989. Le territoire se caractérise par un relief de collines boisées et de cuvettes. La municipalité compte près de 10 800 citoyens. Sa mission est d'offrir des services municipaux de qualité, adaptés aux besoins, aux aspirations et aux moyens financiers de ses contribuables tout en voulant faire de Cantley un endroit où il fait bon vivre et prospérer. Pour plus de renseignements, visitez le www.CANTLEY.ca

**CANDIDATS AU POSTE DE JOURNALIER – TEMPORAIRE
(LISTE D'ADMISSIBILITÉ)
SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS**

SOMMAIRE DE LA FONCTION :

Le titulaire de ce poste, sous l'autorité du directeur du Service des travaux publics et la surveillance du chef d'équipe ou du contremaître, exécute, seul ou en équipe, diverses tâches manuelles ayant trait à l'entretien et à la réparation d'infrastructures municipale, des parcs et espaces verts ainsi qu'à l'amélioration du réseau routier : rues, accotements, fossés et ponceaux, signalisation, déneigement, etc. Aussi, il devra être apte à utiliser divers outils et équipements nécessaires à l'exécution de son travail. Les travaux s'effectuent sous surveillance générale, à partir d'instructions, de procédures généralement connues de la personne salariée.

RESPONSABILITES

- Manœuvrer de la machinerie pour la réalisation de divers travaux de voirie et de déneigement ;
- Installer et entretenir les panneaux de signalisation ;
- Réparer, refaire ou installer des garde-fous ;
- Aider à l'installation ou le remplacement de ponceaux sur les chemins municipaux ;
- Contrôler la circulation routière à titre de signaleur ;
- Réparer des ponts et infrastructures ainsi que des clôtures ;
- Couper l'herbe le long des chemins et espaces verts municipaux ;
- Préparer et installer des pièces d'équipement sur les véhicules municipaux en prévision du déneigement et de l'épandage d'abrasifs, mais aussi en période estivale ;
- Aide à l'entretien des patinoires extérieures ;
- Toute autre tâche connexe.

EXIGENCES

- Permis de conduire classe 3 ;
- Diplôme d'études secondaires complété ou équivalence ;
- Au moins deux (2) années d'expériences pertinentes reliées aux tâches de l'emploi.
- Formation de santé et sécurité générale sur les chantiers de construction

QUALITÉS PERSONNELLES

- Sens élevé des responsabilités ;
- Autonomie et sens de l'organisation du travail ;
- Excellente capacité à travailler en équipe ;
- Aptitude pour le service à la clientèle.

CONDITIONS

Rémunération : selon la convention collective en vigueur pour le personnel syndiqué cols bleus.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae accompagné d'une lettre de motivation avec la mention «Journalier- Liste d'admissibilité» mettant en évidence vos compétences, vos connaissances et votre expérience, au plus tard **le 1 mai 2018**.

Diane Forgues
Directrice des ressources humaines
Municipalité de Cantley
8, chemin River,
Cantley, (Québec) J8V 2Z9
Télécopieur : 819 827-4328
Courriel : emplois@cantley.ca

Nous remercions tous ceux et celles qui soumettent leur candidature. Nous communiquerons uniquement avec les personnes convoquées à une entrevue.

Donné à Cantley, ce 14 mars 2018